

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOLINES EN QUEYRAS COMPTE ADMINISTRATIF 2022
(Budget commune) N° 10 / 2023

Nombre de Conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

Date de la convocation : le 26 février 2022

Le 07 mars 2023, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Romain ALLAIX, 1^{er} Adjoint, afin de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame le Maire.

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2021		372 926.40 (002)	123 068.84 (001)			
Opérations exercice 2022	929 645.16	1 458 845.43	945 941.82	960 710.50	1 875 586.98	2 419 555.93
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022		529 200.27		14 768.68		543 968.95
Restes à réaliser			374 005.86	151 571.31	222 434.55	
RESULTATS CUMULE		902 126.07	108 300.16			

2°) Constate, pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé le registre des délibérations.

Certifié exécutoire, compte tenu de l'envoi en préfecture le :

Vote : Pour à l'unanimité

Le Maire
Valérie GARCIN



Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Affiché le

ID : 005-210500773-20230310-202310-DE